

COMMUNIQUÉ

La répression s'abat à nouveau sur « Ranimons la cascade ! »

Les derniers panneaux posés par « Ranimons la cascade ! » aux entrées du village de Salles-la-Source dérangent la préfecture. Celle-ci a en effet décidé de les censurer en adressant à l'association une mise en demeure de les enlever sous 15 jours sous peine d'une lourde sanction : une astreinte financière de 208,17 euros par jour et par panneau !

Ces panneaux interpellent la préfecture sur l'absence de réponse à notre demande de rendez-vous à la préfète depuis le 8 janvier et surtout de communication de documents administratifs, pour lesquels la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) a pourtant prononcé le 27 septembre un avis favorable.

Ce refus de nous les communiquer nous interpelle au point

que nous nous demandons si ces documents contiennent de nouvelles irrégularités dans un dossier qui en accumule déjà beaucoup.

Nous rappelons qu'occulter des documents, c'est enfreindre la loi et qu'il est légitime qu'en absence de réponse de la part de la préfète, les citoyens que nous sommes, l'interpellent par tous les moyens. La répression ne nous paraît pas la bonne réponse à notre demande de dialogue, ce n'est pas l'image que nous nous faisons de la démocratie. Nous trouvons qu'il est injuste de chercher à nous faire taire, alors que nous demandons seulement à ce que la loi et l'avis de la CADA soient respectés.

Ranimons la cascade !
Rapporteur général du Budget